

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28709**

### Intitulé

Manager du marketing et de la communication santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut Léonard de Vinci	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 331 Santé

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la manager du marketing et de la communication santé est en charge de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la stratégie produit ou service de santé : médicaments, dispositifs médicaux, biotechnologies, compléments alimentaires, dermocosmétique, prestations assurancielles, services de santé...

Il(elle) organise la communication à destination des patients(es), du grand public, des professionnels(les) de santé, en tenant compte de la réglementation et des spécificités du parcours de soin.

Ses activités principales sont :

Construction du plan marketing stratégique

Pilotage d'une étude de marché

Suivi et évaluation de la performance du plan marketing stratégique

Benchmark

Planification des actions

Suivi et contrôle du respect du planning et du budget

Organisation de symposiums

Mise en place de programmes de formation

Réalisation d'un plan de veille

La certification se décline en 3 blocs de compétences capitalisables :

Elaborer ou participer à l'élaboration de la stratégie marketing produits et services de santé

Concevoir et coordonner la mise en oeuvre d'une stratégie et d'un plan de communication sur des produits ou services de santé

Développer et entretenir des relations avec l'écosystème des acteurs(trices) de santé et les médias

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce(tte) professionnel(le) peut exercer sa profession dans des entreprises de toute taille de secteurs d'activités variés :

Activités pour la santé humaine. Service d'assurance (complémentaire santé). Industrie pharmaceutique. Industrie du secteur des dispositifs médicaux. Industrie dermocosmétique. Industrie agroalimentaire à vocation santé. Services de publicité et d'études de marché. Conseil et relations publiques et communication. Agences de communication.

Chargé(e) de communication/événementiel. Chef(fe) de produit. Responsable de communication santé. Spécialiste congrès et événements. Chargé(e) de mission partenariats. Chargé(e) de projets européens. Rédacteur(trice) concepteur(trice) santé. Chef(fe) de publicité. Chef(fe) de projet e-santé. Attaché(e) scientifique régional(e) ou hospitalier(ère). Business developer. Responsable des études qualitatives, quantitatives et de prospective. Analyste stratégique. Expert(e) auprès des pouvoirs publics (Anses, Ansm, HAS, ARS, CEE...) Responsable marketing santé. Responsable de zone internationale. Chef(fe) de gamme. Responsable des études pharmaco-économiques.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1703 : Management et gestion de produit

M1705 : Marketing

E1103 : Communication

E1402 : Élaboration de plan média

E1401 : Développement et promotion publicitaire

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations des compétences professionnelles sont faites à partir d'études de cas pratiques :

- Cas pratique marketing
- Cas pratique en communication
- Cas pratique : stratégie média et hors média
- Cas pratique étude de marché

Soutenance d'une thèse professionnelle devant le jury de certification :

Évaluation sur l'environnement juridique et fonctionnel du secteur sanitaire.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28709 - Concevoir et coordonner la mise en oeuvre d'une stratégie et d'un plan de communication sur des produits ou services de santé	<p><b>Descriptif :</b> Elaborer un plan de communication portant sur un produit ou service de santé en adéquation avec la stratégie marketing Planifier des actions de communication et mettre en place la promotion du produit ou service de santé Piloter, suivre, et évaluer une stratégie média et réaliser les ajustements nécessaires</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Cas pratiques communication 1 et 2 et stratégie multi-média</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2nd bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28709 - Développer et entretenir des relations avec l'écosystème des acteurs de la santé et les médias	<p><b>Descriptif :</b> Développer les relations avec les acteurs de santé dans les médias Réaliser une veille stratégique sur le secteur</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Réalisation d'un plan veille</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28709 - Elaborer ou participer à l'élaboration de la stratégie marketing produits et services de santé	<p><b>Descriptif :</b> Elaborer la stratégie marketing en tenant compte des spécificités médico-économiques et réglementaires du produit ou de service de santé Piloter et analyser une étude de marché sur un produit ou un service de santé dans l'optique d'une prise de décision Suivre et évaluer la performance marketing du plan marketing stratégique pour proposer des actions d'amélioration</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b> Cas pratique marketing et étude de marché</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président/e du Jury : Un/e représentant/e d'une société partenaire Membres du jury : Le/la directeur/trice pédagogique, un membre du corps enseignant et deux professionnels/les extérieurs/es à l'organsime.
En contrat d'apprentissage	X		Président/e du Jury : Un/e représentant/e d'une société partenaire Membres du jury : Le/la directeur/trice pédagogique, un membre du corps enseignant et deux professionnels/les extérieurs/es à l'organsime.
Après un parcours de formation continue	X		Président/e du Jury : Un/e représentant/e d'une société partenaire Membres du jury : Le/la directeur/trice pédagogique, un membre du corps enseignant et deux professionnels/les extérieurs/es à l'organsime.

En contrat de professionnalisation	X		Président/e du Jury : Un/e représentant/e d'une société partenaire Membres du jury : Le/la directeur/trice pédagogique, un membre du corps enseignant et deux professionnels/les extérieurs/es à l'organsime.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		Président/e du Jury : Un/e représentant/e d'une société partenaire Membres du jury : Le/la directeur/trice pédagogique, un membre du corps enseignant et deux professionnels/les extérieurs/es à l'organsime. (50% salarié/e - 50% employeur/euse)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du marketing et de la communication santé" avec effet au 12 juin 2012, jusqu'au 19 juillet 2022.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

D'un façon générale, on note que la certification mène bien aux emplois visés, que les rémunérations sont largement conformes à celles pratiquées par le secteur et que les évolutions de statut sont rapides. Ceci démontre l'employabilité des titulaires entre 10 et 15 par an.  
<http://www.ilv.fr/>

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci : Île-de-France - Hauts-de-Seine ( 92) [2-12 avenue Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie ]

Institut Léonard de Vinci

Pôle universitaire

2 avenue Léonard de Vinci

92400 COURBEVOIE

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Léonard de Vinci - Pôle universitaire - 2 avenue Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie

##### Historique de la certification :